



PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

La Ville apporte des modifications à son programme d'aide financière

Saint-Basile-le-Grand, le 5 juin 2024 – Lors de la séance ordinaire du 3 juin dernier, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté des modifications à son programme de subvention pour les produits d'hygiène personnelle durables, en vigueur depuis 2016.

En concordance avec les orientations de la politique familiale, de développement durable de la Ville et du plan d'action pour les personnes handicapées, la mise à jour du programme de subvention vise à faciliter l'accès aux produits d'hygiène personnelle durables aux enfants et aux adultes, de toutes les tranches d'âge et de condition. Rappelons que cette initiative connaît un vif succès et répond à l'intérêt exprimé par de nombreux citoyens !

Mise à jour des modalités de l'aide financière

- Les preuves d'achat et de paiements soumises avec la demande doivent être datées au plus tard au 31 décembre de l'année en cours, mais peuvent être acheminées jusqu'au 1^{er} février de l'année suivante;
- Cette aide correspond à un remboursement équivalent à la moitié du coût d'achat d'un produit d'hygiène personnelle durable, dans la limite de 150 \$. Pour les produits achetés en dehors du Québec, le remboursement maximal est fixé à 75 \$;
- La Ville accorde une aide financière à raison d'une (1) demande par année par individu, ce qui permet à chacun des membres d'une même famille d'en bénéficier;
- Des demandes subséquentes afin de bénéficier à nouveau du programme d'aide financière pourront être présentées de manière bisannuelle par le demandeur.

Pour tous les détails

Pour plus d'information ou pour remplir le formulaire et le contrat d'engagement, consultez le villesblg.ca/subvention.

- 30 -

Source : Camille Langevin, agente d'information
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8100 | c.langevin@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca